



Commission paritaire de l'industrie chimique

1160002 Industrie transformatrice de matières plastiques de Flandre occidentale

Veillez consulter également les fiches concernant les primes et les indemnités générales de la 1160001 Commission paritaire de l'industrie chimique - National.

Primes de fin d'année	1
Primes d'équipes.....	1
Frais de transport.....	1

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS : <http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>

Le site ne permettant pas de consulter des CCT antérieures à 1999, le texte des CCT plus anciennes est repris dans cette fiche.

Primes de fin d'année

CCT du 21 janvier 2015 (126.177)

Accord Provincial pour l'industrie transformatrice de matières plastiques de la province de Flandre occidentale 2013 – 2015

Art 1, 2, 19, 22, 1^e alinéa point c et 27.

Durée de validité : 1^{er} avril 2013 jusqu'au 31 mars 2015.

Primes d'équipes

CCT du 21 janvier 2015 (126.177)

Accord Provincial pour l'industrie transformatrice de matières plastiques de la province de Flandre occidentale 2013 – 2015

Art 1, 2, 18 et 27.

Durée de validité : 1^{er} avril 2013 jusqu'au 31 mars 2015.

Frais de transport

CCT du 21 janvier 2015 (126.177)

Accord Provincial pour l'industrie transformatrice de matières plastiques de la province de Flandre occidentale 2013 – 2015

Art 1, 2, 24, 25 et 27 + annexe.

Durée de validité : 1^{er} avril 2013 jusqu'au 31 mars 2015.